

## FLASH CFTC CE Extra : Go Green Rueil

**Edition  
Spéciale**

- **Les grandes lignes du Projet tel qu'il a été présenté aux Instances**

Pour rationaliser son organisation en Ile-de-France, du fait de problématiques imposant des **travaux importants à Nation, et de la vétusté du Berkeley en particulier**, l'Entreprise envisage depuis 2012 de regrouper tous les sites IDF en un lieu unique. Les élus du CE avaient obtenu dès l'ébauche du projet que **la Direction recense le domicile des collaborateurs pour choisir la localisation du nouveau site.**



L'entreprise a prospecté diverses localisations avant d'arrêter un choix, sur la base des critères suivants :

- ✓ **Sur la ligne A du RER**
- ✓ **Dans le même bassin d'emploi et à moins de 50 minutes et 1 changement des SITES ACTUELS**
- ✓ **Optimisation des surfaces et des coûts de loyers sur la durée**
- ✓ **Rapport qualité / coût d'un site moderne et écologique**

Le choix du Comité Exécutif aurait également tenu compte du recensement des **domiciles des collaborateurs, dont + de 50% sont sur l'Ouest parisien.** Un bâtiment en cours de construction dans un concept de « Green office » localisé à Rueil Malmaison a été retenu. Il sera occupé par 3 entreprises, dont AEV, et accueillera au global 2000 personnes. **La date prévue de déménagement serait Janvier 2015**, en vagues successives. A l'issue de la consultation des instances, la Direction va pouvoir confirmer les aménagements intérieurs au promoteur, signer le bail et constituer l'équipe projet opérationnelle, et surtout lancer la communication.

- **Les impacts ECONOMIQUES du projet pour les collaborateurs**

Outre les effets d'allongement de temps de transport (voir CHSCT au verso), le regroupement engendrera pour un grand nombre de collaborateurs des coûts supplémentaires que les élus ont listés :



- ✓ **Augmentation des frais de transport** que ce soit en commun ou en voiture individuelle
- ✓ **Accroissement des frais de garde** du fait de l'allongement des temps de transport
- ✓ **Perte du bénéfice des tickets restaurant**

- **Ce que les élus ont obtenus :**

Les élus **CFTC ont bataillé pour obtenir des compensations financières** visant à réduire ces coûts pour les salariés, et les mesures suivantes ont été obtenues :

1. **Allocation de 15€ par mois pour réduire l'augmentation d'abonnement transport en commun** pendant 9 mois.
2. **Allocation de 25€ par mois et par enfant de moins de 12ans** en compensation d'augmentation de frais de garde pendant 9 mois.
3. **Mise à disposition d'un (petit) espace repas permettant aux collaborateurs pour des raisons d'allergies alimentaires en particulier, de « cantiner »** sans aller au restaurant d'entreprise.
4. Le cas échéant, **prise en charge à concurrence de 4000€ des frais de déménagement** si rapprochement de plus d'1/4 d'heure du nouveau site.

**Elus présents au vote : 8 (dont 4 CFTC)**

**Favorables : -**

**Abstentions : 1**

**Défavorables : 7**

## FLASH CFTC CHSCT Extra : Go Green Rueil



- **L'action du CHSCT : déclenchement d'une expertise**

Dès l'ouverture de la consultation, **les élus du CHSCT ont voté unanimement une expertise** confiée au Cabinet Technologia, pour étudier **les effets du projet de déménagement sur les conditions de travail et sur l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle, soumettre de propositions d'amélioration visant à prévenir et réduire les risques pour les collaborateurs**. Les experts ont étudié les plans, visité le site, interviewé des collaborateurs des 4 sites et des différentes lignes d'activité et ont remis leur rapport dans le délai imparti début Mai.



- **Les conclusions des experts : allongement des temps de trajet**



Les experts ont mis clairement **en évidence que la durée moyenne théorique de trajet augmentera de 22% en transport et de 36% en voiture et dépassera 1 heure (en moyenne), et que ces augmentations toucheront entre 72 et 83% des collaborateurs**. Pour environ 30%, l'augmentation est qualifiée par les experts de « critique » c'est-à-dire plus dépassant 2 heures par trajet. Les experts ont également souligné que ces mesures sont établies sur les horaires et fréquences théoriques publiés par le STIF, qui donc **ne prennent aucunement en compte les**

**aléas quotidiens que tous les utilisateurs des transports en commun ou les conducteurs connaissent trop bien en Ile-de-France.**

Aux questions posées par les **élus CFTC** de comment seraient **gérés les retards dus au transport**, en particulier pour les conseillers sous IEX, **les réponses sont restées floues**, le management devra différencier les retards réellement imputables à des problèmes de transport de ceux dus à l'imprévoyance du salarié ! **Quant au cas envisageable d'un incident important sur la Ligne A (ou A86)** qui empêcherait l'accès au site sur une période importante (1/2 journée minimum) la réponse est **la mise en place d'un BCP non défini à ce jour**, mais dont on peut craindre qu'il impacterait tous les BTC de région et télétravailleurs !

- **Les conclusions des experts : aménagement des espaces**

Les experts ont mis en avant **des problématiques de surconcentration des postes de travail et de certaines salles de réunion, ayant des impacts sur les niveaux sonores et la circulation sur les plateaux**. L'architecte



expert a soumis des propositions correctives d'aménagement, tant sur l'agencement que sur les matériaux à utiliser afin de limiter les nuisances, tout particulièrement sonores.

**La direction a pris en compte la plupart de ces propositions, et revu les plans de cloisonnement en particulier, agencements et matériaux. Les salles de réunion ont été entièrement**

**redistribuées.**

- **Ce que les élus ont obtenus :**

1. **Cloisonnements ou isolants phoniques** pour les postes de travail à proximité des espaces Café
2. Modification des **accès et cloisonnements isolants phoniques** des salles de One to One et imprimantes
3. **Revêtements de sols au plus haut niveau d'absorption sonore**
4. **Eclairage individuel** (lampe de bureau) à la demande de chaque collaborateur
5. **Constitution d'un Comité de Suivi d'élus** pour suivre la mise en place des engagements pris.

**Elus présents au vote : 7 (dont 4 CFTC)**

**Favorables : -**

**Abstentions : 2**

**Défavorables : 5**